



N°01 / MAI - JUIN 2019

LA LETTRE D'INFORMATION SOLARZAC



ÉDITO

POUR UNE RÉVOLUTION
VERTE EN MILIEU RURAL

La concertation qui vient de débuter n'est pas une concertation classique.

C'est une concertation publique préalable, sur la faisabilité d'un parc énergétique de nouvelle génération : un parc 100% solaire ou hybride, dont la réalisation ne se fera que si nous parvenons à nous entendre, nous comprendre et concrétiser ainsi, ensemble, une transition énergétique respectueuse du monde rural.

Les 3 scénarios de projet aujourd'hui soumis à l'avis du public soulèvent naturellement certaines oppositions. Par crainte d'artificialisation massive des sols, d'incidence grave sur la ressource en eau ou d'impacts négatifs sur les valeurs et composantes du patrimoine naturel et culturel local. Des inquiétudes que

tout un chacun peut avoir sans une bonne connaissance du dossier. **Alors à nous de vous expliquer que ce projet, malgré sa taille, est faisable dans le respect des attentes locales.**

À nous de vous expliquer l'intention de Solarzac, les précautions et les mesures prévues si la réalisation du projet est souhaitée par une majorité d'entre vous. **À nous aussi d'entendre vos préoccupations légitimes** et d'en prendre compte, quitte à élaborer un 4^e scénario. **Mais à vous d'agir également, sincèrement, en participant à cette concertation ouverte à tous les habitants du territoire et citoyens d'Occitanie.**



Laurent Bonhomme,
Président d'Arkolia Énergies,
et l'équipe dédiée au projet
Solarzac



EN BREF

3 SCÉNARIOS SOUMIS
À L'AVIS DU PUBLIC

Au sud du plateau du Larzac, au Domaine de Calmels sur la commune de Le Cros, le projet pourrait être : **100% photovoltaïque** (scénarios 1 et 2) **ou hybride** (scénario 3), avec un mix énergétique solaire et biogaz qui garantirait une production constante d'énergies renouvelables...

Et en conséquence,
l'électricité verte la
moins chère de France,
à 47 centimes le Kwh.



| SCÉNARIO 1 | SCÉNARIO 2 | SCÉNARIO 3 |
|---|---|---|
| 100% solaire réparti sur 200 ha, pour 180 MW de puissance électrique installés | 100% solaire réparti sur 400 ha, pour 320 MW de puissance électrique installés | Solaire & biogaz par bio-méthanation réparti sur 400 ha, pour 320 MW sans intermittence (180 MW de puissance électrique photovoltaïque +138 MW de puissance gaz issue de la conversion d'électricité par bio-méthanation avec capture de CO ₂ atmosphérique) |

Retrouvez le comparatif détaillé
de ces 3 options sur

→ www.solarzac.fr/les-3-scenarios-envisages



L'ACTU SOLARZAC

1/ RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE
2/ JOURNÉE PORTES OUVERTES

1/ Réunion publique

Ouverture de la concertation
à Le Bosc, le 2 mai

Officialisant l'ouverture de la concertation préalable au principe d'un projet de ferme énergétique en Lodévois-Larzac, la **première réunion publique Solarzac** a rassemblé plus de **96 participants** au soir du 2 mai. De 18h00 à 21h00, Salle Jules Bral, à Le Bosc, dans une atmosphère parfois électrique, on y a parlé d'énergies renouvelables, mais aussi d'eau, de gaz et de nombreux points méritant des explications de la part du maître d'ouvrage, représenté ici par Laurent Bonhomme (président d'Arkolia Énergies) et Audrey Viala (chef de projet Solarzac).

À cette première se sont également exprimés Daniel Guibal (maire de Le Cros) et Bruno Védrine, garant de la concertation à qui tout un chacun peut écrire pour argumenter son avis.

Le compte-rendu synthétique et l'enregistrement audio de ces échanges avec le public sont disponibles ici :

→ solarzac.fr



2/ Journée portes ouvertes

Visite publique du Domaine de Calmels, le 18 mai

L'occasion de mieux comprendre le projet et de (re)découvrir l'intérêt d'un site fermé depuis vingt ans au public: c'est dans ce but que s'est déroulée **la journée portes ouvertes** au Domaine de Calmels, samedi 18 mai, de 10h00 à 16h00.

Au programme :

des séquences de présentation du projet au public, complétées par des visites sur le terrain, avec trois parcours au choix, d'une durée d'une à trois heures.



L'AGENDA DE LA CONCERTATION

1/ Ateliers thématiques

Quatre rencontres au Caylar, de juin à juillet

4 ateliers thématiques sont organisés cet été par le maître d'ouvrage :

- **Eau**, patrimoine naturel et biodiversité / 5 juin
- **Co-activité** agricole & énergétique et développement du territoire / 19 juin
- **Transition énergétique**, scénarios et technicité du projet / 3 juillet
- **Emploi**, financement et modèle participatif / 17 juillet

Lors de la réunion publique d'ouverture du 2 mai, le public présent a demandé à ce que des experts indépendants et des associations puissent intervenir lors de ces ateliers. Ces ateliers thématiques ont vocation à ce que chacun puisse présenter son point de vue, ses arguments et sa connaissance sur le thème de l'atelier et ainsi éclairer le maître d'ouvrage

sur les enjeux du territoire qu'il devra intégrer à son bilan de la concertation et apporter les éléments de réponse aux questions posées par le public.

Renseignements & inscriptions sur [→ www.solarzac.fr/les-reunions-et-ateliers](http://www.solarzac.fr/les-reunions-et-ateliers)

2/ Permanence itinérante

Pour l'info et le recueil des avis du public, avant la réunion de clôture le 23 juillet

Afin que chacun puisse s'informer et déposer son avis, une permanence itinérante viendra à votre rencontre, tout au long de juillet.

Renseignez-vous à l'adresse [→ solarzac.fr](http://solarzac.fr).

EXPRIMEZ-VOUS

Chaque avis compte

Un formulaire en ligne est à votre disposition sur

➔ www.solarzac.fr/exprimez-vous

Vous pouvez également écrire par voie postale à Arkolia Énergies à l'adresse suivante : ZA du Bosc - 16 rue des Vergers 34130 Mudaison. L'équipe projet s'engage à répondre à vos questions dans un délai de 15 jours.

